

**SECTION**

**SPORTIVE**



**SCOLAIRE**

**RUGBY A XIII**

**COLLEGE JEAN PAUL LAURENS  
AYGUESVIVES  
RENTREE 2021-2022**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

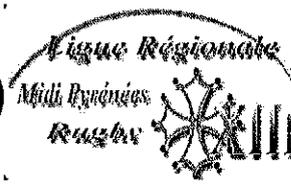
DATE LIMITE DES RETOURS 10 JUIN 2021

**CONTACT : MR JOHAN CHESNEAU**

TEST D'ADMISSION LE 15 JUIN 2021 à 17H30 au Stade d'Ayguesvives

Prévoir une grosse heure.

En partenariat avec :



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### ELEVE :

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :                      Féminin                       Masculin

Date de naissance : \_\_\_\_\_

### PARENT :

	LE PERE	LA MERE
Nom et Prénom :		
Adresse complète :		
Téléphone:		
<b><i>@mail :</i></b> <b><i>à remplir</i></b> <b><i>OBLIGATOIREMENT</i></b> <b><i>pour les correspondances</i></b>		

## AUTORISATIONS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Responsable légal(e) de l'enfant \_\_\_\_\_

- 1) Demande son inscription sur la liste des candidats de la section sportive scolaire option « Rugby à XIII », l'autorise à participer aux épreuves d'évaluation et m'engage, en cas d'admission définitive, à son intégration dans cette structure pour un cycle minimum d'une année.

Le Chef d'établissement, en accord avec l'encadrement sportif, pourra décider de son maintien ou non dans la structure en cas de résultats scolaires insuffisants ou en cas d'indiscipline.

- 2) J'atteste que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du rugby à 13 et que je suis assuré en responsabilité civile pour mon enfant.

FAIT A : \_\_\_\_\_ LE : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire actuel : \_\_\_\_\_

Entrera en classe de : \_\_\_\_\_

Nom du Professeur principal ou de la Maîtresse : \_\_\_\_\_

### Avis du Professeur principal ou de la Maîtresse :

Résultats scolaire :

Comportement :

Aptitude à la vie de groupe :

Aptitude Physique :

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

(si pas de pratique de rugby auparavant, préciser quels sports ont été pratiqués)

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Licencié au club de : \_\_\_\_\_

Nombre d'année de pratique : \_\_\_\_\_

Nombre d'entraînements semaine : \_\_\_\_\_

Nom de l'entraîneur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Autres sports pratiqués et nombre d'années :

Avis de l'entraîneur ou du président du club (Physique, Technique, comportement) :



Signature :

## FICHE DE MOTIVATION

Nom

prénom :

Quel est ton projet sportif en intégrant la section rugby ?

Ton plus beau souvenir :

Un rêve à réaliser :

# CONTRAT DE CONFIANCE

**Article 1 :** Votre inscription à la Section Sportive Scolaire est valable pour une année scolaire complète. Vous ne pouvez donc pas décider seul d'arrêter en cours d'année et votre place n'est pas garantie d'une année sur l'autre. C'est votre attitude qui décidera.

**Article 2 :** Votre participation à la S.S.S est volontaire. Elle suppose de votre part :

**MOTIVATION :** L'envie de vous entraîner et de progresser (votre projet sportif).

**ATTENTION :** être attentif aux consignes de l'entraîneur et les respecter.

**CONCENTRATION :** Optimiser les temps d'entraînement (distractions, bavardages, inactions, etc...).

**INVESTISSEMENT :** donner le maximum à chaque séance (tricher c'est se mentir à soi-même).

**RESPECT :** être loyal envers ses partenaires (engagement dans les exercices, auto arbitrage, etc...).

**Article 3 :** L'entraînement est obligatoire. Toute absence à une séance doit être prévenue et justifiée (Mot des parents). En cas d'inaptitude, l'élève pourra aller en étude ou quitter le collège (si autorisation de sortie) si et seulement si le responsable de la section a validé l'absence.

**Article 4 :** En cas de blessure je dois avertir l'entraîneur de la S.S.S et consulter le plus rapidement possible le médecin du sport. J'informe ensuite l'encadrement du diagnostic, de la durée de l'arrêt de sport et des soins que je dois suivre.

**Article 5 :** Les membres de la S.S.S se doivent d'avoir une attitude irréprochable dans le cadre de l'activité (séances et matchs) et plus généralement du collège. Politesse, respect, fair play vis-à-vis de l'encadrement, des autres joueurs, des arbitres, des dirigeants et des professeurs. Ils se doivent d'être des exemples. Tout manquement à ces principes pourrait amener des sanctions.

**Article 6 :** En cas de problèmes scolaires ou de grande fatigue (notes insuffisantes, baisse importante des résultats, comportement inacceptable, etc...) l'élève peut être amené à rester en étude ou à suivre des cours de soutien à la place des séances de rugby à XIII.

**Article 7 :** En cas de problème personnel (mauvaise note, problèmes familiaux, conflit entre élèves, etc...) je n'oublie pas d'informer mon encadrement afin que celui-ci ne se méprenne pas sur mon attitude à l'entraînement.

**Article 8 :** L'encadrement de la S.S.S est là pour vous aider à réussir votre projet rugby à XIII. Cela ne sera possible qu'avec votre collaboration. Votre capacité à échanger avec l'encadrement est indispensable à la réussite de cette entreprise. Nous sommes à votre écoute, encore faut-il venir nous parler.

**Article 9 :** Le sérieux n'exclut pas la bonne humeur.

Signatures des parents et de l'élève :